

Le vote SUD-Rail, c'est agir pour l'intérêt de tous les cheminots !

VOTER SUD-Rail C'EST LA GARANTIE DE FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX



**Ensemble,
Plus forts !**

Avec les nombreuses échéances vitales à venir pour les cheminots dans un contexte d'ouverture à la concurrence, plus que jamais l'intérêt des cheminots doit être au cœur de nos actions.

À SUD-Rail, chaque négociation est placée sous contrôle, la validation d'un accord est systématiquement soumise à l'ensemble des adhérents. Lors des luttes, ce sont les salariés en lutte qui décident des suites de leur mouvement !

À SUD-Rail, le pouvoir est aux salariés, pas dans les mains d'un secrétaire général ou d'une élite syndicale déconnectée des problèmes quotidiens des travailleurs du rail et soumise aux calculs politiques des grandes confédérations !

Pour la Direction, affaiblir celles et ceux qui résistent et qui revendiquent au profit de la bureaucratie syndicale est aussi un enjeu ! SUD-Rail ne tombera pas dans le panneau et restera engagé auprès des cheminots de terrain !

- Privilégier vos préoccupations quotidiennes plutôt que les calculs politiques des grandes confédérations et des réformistes.
- Revendiquer et peser plus fort sur les négociations dans la branche et dans l'entreprise.
- Refuser de négocier des régressions et défendre vos conditions de travail, de santé et de vie.
- Organiser les cheminot-e-s et choisir le chemin de la démocratie sociale pour faire avancer des revendications proches du terrain (déroulement de carrière, métiers, salaires, emploi, unicité...).



Du 17 (9h) au 24 novembre (17h)

Ensemble,

PLUS FORTS !

JE VOTE

Solidaires
SudRail



LE VOTE SUD-Rail

C'EST AGIR POUR L'INTÉRÊT DE TOUS LES SALARIÉS DE LA REGION TER GRAND-EST !

SUD Rail renforcé et présent partout, c'est la garantie d'une recherche constante de l'unicité des droits applicables pour tous les salarié-e-s qu'ils ou elles soient agents exécution, maîtrises, cadres, contractuels ou statutaires !

En votant massivement SUD-Rail, peu importe leur métier, les salariés montreront aussi leur volonté de croire en une certaine idée du syndicalisme. Celle d'un syndicalisme de terrain, de luttes et de revendications, au plus proche du terrain, porté dans l'intérêt commun de celles et ceux qui produisent au quotidien le ferroviaire.

Conditions de travail, rémunération, réglementation, démocratie sociale et sauvegarde de l'ensemble de nos spécificités et de nos acquis sont les priorités de SUD-Rail.

De part vos votes, ces élections professionnelles sont l'occasion d'augmenter le nombre d'élus SUD-Rail amenés à porter votre voix au sein de cette Instance. Vous aurez la garantie d'avoir des élus qui œuvrent pour défendre vos droits et vos intérêts sans la moindre compromission face à la Direction.



Toute la délégation du personnel qui compose le Comité Social et Économique (CSE) du TER Grand-Est va être renouvelée lors de ces élections professionnelles.

Le CSE est l'instance unique qui représente tous les salarié-e-s.

Réorganisation, conditions de travail, réclamations individuelles et collectives, c'est le Comité Social et Économique qui est compétent.

Du 17 (9h) au 24 novembre (17h)

Ensemble,

PLUS FORTS !

JE VOTE

Solidaires
SudRail

De nouvelles élections vont avoir lieu du 17 au 24 novembre...

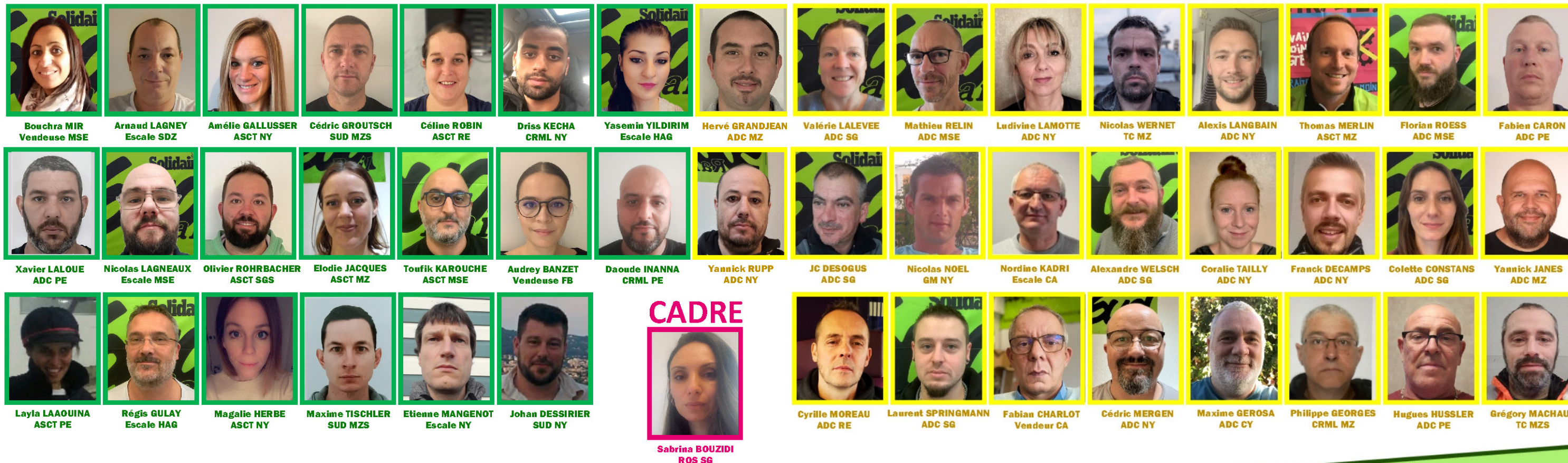
Cette échéance dans le cadre d'une crise de pouvoir d'achat et des premières procédures d'appels d'offres porte de fait des enjeux vitaux pour l'ensemble des cheminots, quel que soit leur statut.

Renforcer SUD-Rail par votre voix, c'est voter pour ne pas laisser les patrons imposer nos conditions d'emploi de demain!

AVEC SUD RAIL, JE FAIS ENTENDRE MA VOIX !



EXECUTION



MAITRISE

CADRE

SUD-Rail TER Grand-Est, des actions, un bilan :

- SUD-Rail a animé la grève du 5 décembre 2019, AG, manifestations, actions, caisses de grève. Ce mouvement historique, dans lequel notre organisation a joué un rôle prépondérant auprès des grévistes déterminés qui ont obtenu une victoire en faisant obstacle à cette retraite à points. En effet si le COVID a mis un coup d'arrêt à la réforme, sans la crainte de notre contestation en pleine pandémie, le gouvernement aurait voté la loi sans encombrés.
- Pendant la pandémie, quand beaucoup étaient confinés, les cheminots étaient encore au travail pour assurer le service public. SUD-Rail a mis la pression sur la Direction tous les jours pour garantir des conditions sanitaires convenables. Distributions de masques et de lingettes, suivi des désinfections. Nous avons aussi pris en main le dossier d'indemnisation des journées blanches pour que personne ne perde trop de salaire dans cette période compliquée pour tous. SUD-Rail a œuvré pour que l'entreprise libère les agents qui devaient garder leurs enfants déscolarisés dans la période.
- Nous avons déposé de nombreux droits d'alerte et DCI sur des sujets concernant tous les cheminots du périmètre TER GE. Nous avons maintenu la pression, impliqué l'inspection du travail et monté des dossiers solides permettant d'afficher les travers de la Direction.
- Suite aux grèves de novembre 2021 portant sur l'effectif et les salaires, SUD-Rail a exigé le paiement de la prime de langue pour tous les postes pouvant y prétendre. Cette revendication, qui avait été jugée juste par la Directrice de Région, a donné lieu à un remaniement des postes éligibles (+680).
- A longueur d'année notre préavis illimité permet aux agents de se mobiliser rapidement pour frapper fort quand la situation l'exige, nous continuerons de laisser à disposition des agents cet outil revendicatif.

Ce que SUD-Rail portera pendant le mandat :

Ce que les patrons veulent imposer...

- L'isolement des cheminots dans leur activité.
- La concurrence entre les travailleurs du rail.
- La filialisation de l'ensemble des activités mises en concurrence.
- Le délabrement de nos conditions de travail, avec des services éprouvants, des rythmes de travail toujours plus intenses, du matériel défaillant...
- Une convention collective au rabais et la fin du statut et de la réglementation SNCF.



- Un vrai déroulement de carrière pour l'ensemble des cheminots.
- Une réglementation et une convention collective qui empêchent les patrons de faire jouer la concurrence entre les salariés.
- Un projet de progrès social et le refus de négocier les régressions sociales.
- Un combat permanent pour maintenir des rémunérations qui permettent de vivre et de se loger correctement.
- Le refus de la vente à la découpe et du démantèlement de l'entreprise.
- Les mêmes droits pour tous les cheminots, contractuels ou cadre permanent !